



Les secours opportuns

La note doctrinale *Mater Populi fidelis* du 4 novembre 2025 interroge. En effet, on y trouve une notion étonnante, celle de l'inopportunité : Il est, dit-elle, toujours inopportun de parler de Marie Corédemptrice : la raison ? Il y en a trois : « dogmatique, pastorale et œcuménique ». Voilà qui est surprenant.

Raison dogmatique ?

Le travail dogmatique, qui consiste à préciser le donné révélé, arrivait jusqu'à il y a peu à la conclusion contraire, ainsi que l'affirment saint Pie X, Léon XIII, mais aussi les saints docteurs. Ce n'est pas le lieu ici d'apporter une liste exhaustive, retenons ces quelques mots de Léon XIII : « Rien ne nous est donné (obtenu) si ce n'est par Marie, c'est ainsi que Dieu le veut¹ ». Et saint Pie X donnait déjà la réponse et la précision convenables : « Il s'en faut donc grandement, on le voit, que Nous attribuions à la Mère de Dieu une vertu productrice de la grâce, vertu qui est de Dieu seul. Néanmoins, parce que Marie l'emporte sur tous en sainteté et en union avec Jésus-Christ et qu'elle a été associée par Jésus-Christ à l'œuvre de la rédemption, elle nous mérite de congruo, comme disent les théologiens, ce que Jésus-Christ nous a mérité de condigno, et elle est le ministre suprême de la dispensation des grâces. »²

La raison doctrinale étonne donc, et nous sommes bien surpris d'une soudaine rigueur dogmatique au milieu

de déclarations conciliaires et post-conciliaires pour le moins entachées d'ambiguïté.

La raison pastorale ?

Le pasteur s'inquiète du salut des âmes et en cherche les moyens et les secours opportuns. Le Père Kolbe, ce grand apôtre, voit justement dans la Corédemption un moyen pastoral efficace, et que dire de tant de pasteurs qui n'ont pas hésité à proposer aux fidèles la dévotion à la Mère de Dieu sous le titre de Médiatrice et Corédemptrice, en consacrant des



Procession du 8 décembre Unieux 2026

églises, des oratoires à ce titre de Marie, où les fidèles viennent chercher la grâce par Marie ?

Rejeter la Corédemption, mettre en garde contre la médiation universelle, voilà bien des moyens pastoraux étonnants !

Au contraire, sans citer explicitement les termes Corédemptrice ou médiatrice, mais que celui qui a des yeux pour lire lise — voici ce que disait le théologien abbé Victor-Alain Berto en préparation du Concile Vatican II : « Si donc — Dieu nous en garde — nous négligeons cette admi-

nable occasion que présente la célébration d'un Concile œcuménique d'honorer solennellement par nous-mêmes la Vierge — nous aurions déjà dû le faire depuis longtemps — et de graver dans les cœurs par notre exemple cet « ad IESUM per MARIAM », quelle valeur aura ensuite notre prédication sur la Vierge auprès de nos troupeaux bien-aimés ? Les paroles sans les actes sont vaines. (...)

Tout au long de l'année les fêtes de la Vierge conduisent à la sainte communion d'innombrables fidèles qui ne viendraient pas au banquet sacré si leur piété envers la Vierge ne les y attirait : voilà bien une fréquente, voire même la plus éloquente illustration de cette vérité « ad IESUM per MARIAM ».

Que ma voix se fasse l'écho des pauvres, des malheureux, de ceux qui endurent affliction et persécution, des illettrés et des ignorants, des tout-petits et des toutes-petites. Comment tous

ces pauvres, les plus petits dans le royaume des cieux vont-ils habituellement à Jésus si ce n'est par Marie ? Comment iront-ils vers lui désormais si, par le silence du Concile tombe chez nous la piété envers la Vierge ? On leur reproche d'avoir plus facilement sur les lèvres et dans le cœur l'« Ave Maria » que le « Pater Noster » ! Mais cela même démontre que, en pratique, les petits et les pauvres, à cause de la faiblesse de leur âge ou du poids de leurs peines, n'ont qu'un chemin pour aller à Jésus, Marie. En

récitant la Salutation Angélique, ils trouvent le nom de Jésus, ils louent « le fruit béni de ses entrailles ».

Donc, pour ce qui est du pastoral, que le Concile ne se taise pas sur Marie, mais qu'il exalte plutôt sa Maternité avec tous les privilèges qui en découlent, afin que dans cette lumière du Concile les fidèles apprennent chaque jour davantage à aller à « Jésus par Marie ». (in Philippe ROY-LYSENCOURT, *Recueil de documents du Coetus Internationalis Patrum pour servir à l'histoire du concile Vatican II*, Strasbourg, Institut d'Étude du Christianisme, 2019)

Raison œcuménique ?

Quant à la raison œcuménique, elle nous paraît beaucoup plus plausible. Oui, c'est là particulièrement que la Vierge Marie devient « gênante », selon le mot employé par la note (n° 22). On le comprend : il s'agit d'« éviter les formulations mariales susceptibles de heurter les autres chrétiens, notamment protestants et orthodoxes. » selon le commentaire du site Aletea³.

L'abbé Berto prévoyant déjà cela au Concile, portait ce jugement : « De deux choses l'une : en raison de notre silence, ou ils croient à un appauvrissement de la foi en Marie dans l'Église catholique, ou ils n'y croient pas. S'ils y

croient, ils penseront que sur ce point ils ne sont plus séparés des catholiques, et alors notre unité avec eux, ou leur unité avec nous, ne sera pas dans la vérité, et il n'y a rien de plus laid entre chrétiens ; s'ils n'y croient pas, ils soupçonneront une réticence, une restriction mentale, pour ne pas parler de déloyauté. »

Voilà bien ce qui se cache à peine derrière cette note : ne pas gêner l'œcuménisme par une mariologie trop catholique. Le résultat est fâcheux. Pour des motifs œcuméniques, le dogme est appauvri, la pastorale affaiblie. Voilà ce qu'en tire le fidèle de la base, qui n'applaudit pas à cette note.

Cependant, rendons grâce à Dieu. Comme le disait Monseigneur LeFebvre : « les objections n'ont jamais empêché la Vérité d'être vraie ». La Corédemption de Marie est toujours réelle et efficace, Et nous la trouvons particulièrement dans la spiritualité de la Fraternité Saint-Pie-X : chez nos Sœurs (article p.2), mais aussi dans son Tiers-Ordre (p.3).

Il nous sera aussi utile de constater que si la théologie de la Corédemption n'est pas une sottise, les attaques qu'elle subit ne datent pas du 4 no-

vembre 2025 : l'esprit œcuménique qui prépare et infeste le deuxième Concile du Vatican les fait remonter à plus loin (article p. 6).

Voilà les moyens opportuns mis à notre disposition pour trouver la grâce : « *et grátiam inveniámus in auxilio opportúno.* »

« Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus en temps opportun. ».

Puisse la lecture de ce bulletin nous encourager à développer notre Foi et notre Charité.

« Que par sa médiation puissante, la Vierge Corédemptrice illumine les ténèbres présentes et ravive la foi de ses enfants.⁴ »

Abbé Michel Morille

¹ Léon XIII Encyclique *Octobri Mense*

² Saint Pie X , *Ad diem illum* 2 février 1904, pour le 50^e anniversaire de la définition de l'Immaculée Conception

³ Comment invoquer Marie ? Une note du Vatican clarifie ses titres. Sur aletea.org

⁴ Abbé Pagliarani, *Communiqué sur la Note doctrinale du Dicastère pour la Doctrine de la foi, Mater Populi fidelis*, du 4 novembre 2025.

Les Sœurs en Prieuré.

Il n'est pas rare que le fidèle, arrivant au prieuré, avant même de rencontrer un prêtre, croise une religieuse, qu'elle soit en transition vers la chapelle, la cuisine, l'école, la lingerie, etc.

Pourtant, si la vie du prêtre reste un peu cachée, combien plus celle de la religieuse de la Fraternité Saint-Pie-X. Cependant, son efficacité n'en est pas diminuée, au contraire.

Une volonté des fondateurs

Lorsqu'il est poussé à fonder la communauté des Sœurs de la Fraternité avec Mère Marie-Gabriel, Monseigneur LeFebvre est fort de son expérience religieuse en Afrique, où il côtoya toutes sortes de congrégations, des plus contemplatives aux plus actives. Les Sœurs qu'il désire seront semi-contemplatives. « Les religieuses seront des auxiliaires des prêtres dans tous les ministères deman-



Gâteau des 40 ans des Sœurs de la Fraternité

dés à la fraternité sacerdotale. Comme la mère de Jésus a participé par sa compassion à l'œuvre sacerdotale de Jésus, mourant sur la croix pour la rédemption des hommes, ainsi, les Sœurs de la Fraternité Saint Pie X auront une dévotion particu-

lière pour le sacrifice de la messe et pour la victime eucharistique et s'associeront à la présence de Marie Corédemptrice. C'est pourquoi, en plus des exercices ordinaires de piété, elles auront habituellement une heure ou deux demi-heures auprès de Jésus hostie au cours de la journée »

Cela signifie que si le fidèle attend le prêtre avant tout à l'autel, et à son office divin, c'est aussi avant tout au pied de l'autel, dans l'adoration que se trouve la mission de la religieuse : « *Je compte beaucoup sur votre heure [supplémentaire] d'adoration pour la sanctification de la Fraternité* »¹

La fin première et la fin seconde

C'est dans cette heure (en plus de la demi-heure matinale) qu'elles réalisent leur fin première : « *s'offrir avec la divine vic-*

time à la suite et à l'image de Notre-Dame de Compassion »²

La Messe avant tout

Les religieuses, par l'assistance quotidienne à la messe et aux offices, participent aussi activement à la vie du Prieuré, en union avec les prêtres, offrant une stabilité et une régularité à toute la communauté. C'est surtout ainsi que les Sœurs accomplissent leur fin seconde : « faciliter et compléter l'apostolat sacerdotal ».

Cela se peut aussi par l'enseignement, non seulement dans les écoles, ce qui demanderait un article entier, mais aussi celui du catéchisme ou, sans qu'il en paraisse, « du parvis » : combien d'âmes

n'ont-elles pas été préparées ainsi à rencontrer le ministre du Christ, quelquefois en 2 minutes, le temps que l'abbé n'arrive ? Les personnes âgées se réjouissent aussi de recevoir la visite de nos Sœurs lorsque les infirmités ne leur permettent plus de se déplacer.

Les petites mains

Enfin, cette fin seconde, de manière plus visible, s'accomplit aussi dans la tenue du prieuré : la sacristie, la lingerie, la cuisine, la fleuristerie sont des pièces plus habituées au voile qu'à la soutane. Cela facilite l'apostolat en dégagant le prêtre de certains soucis matériels et en embellissant la Liturgie par le chant et toutes les attentions à la beauté et à la propreté du

Lieu Saint : « *Quam dilēcta tabernacula tua, Dómine virtútum* »³.

Avec un nom et un fondateur identiques, les Sœurs et les prêtres de la Fraternité-Saint-Pie-X sont deux communautés qui offrent à nos prieurés la vie religieuse autrefois présente dans toutes les petites paroisses. La Providence permet ainsi au fidèle de trouver en un lieu l'essentiel de ce que l'Église lui propose pour sa sanctification.

Abbé Michel Morille

¹SER Mgr Lefebvre, 4 janvier 1980

²Statuts des Sœurs III A

³Que Vos tabernacles sont aimables, Seigneur des armées ! (Ps. 83)

Le Tiers-Ordre de la Fraternité : au cœur de l'Église

Pourquoi le Tiers-Ordre ?

Le fidèle qui fréquente les chapelles de la Fraternité Saint-Pie-X est-il réduit à n'être qu'un simple spectateur, ou consommateur, qui certes participe à la quête, au denier du culte, dans les meilleurs des cas, en tenant un stand à la kermesse ?

Ce serait réducteur et regrettable. En effet, de même que d'autres ordres (les Capucins, les Dominicains, le Carmel, etc.) proposent au fidèle une voie de sanctification propre à leur ordre, de même la Fraternité Saint-Pie-X propose au fidèle désireux d'avancer dans la vie spirituelle une approche spécifique, semblable à celle des prêtres, des frères et des religieuses du Prieuré qu'il fréquente.

L'esprit du Tiers-Ordre

« Il est celui qui anime la Fraternité Sacerdotale, c'est-à-dire l'esprit de l'Église, sa foi vivante manifestée par toute sa Tradition, son magistère infaillible, exprimé et exposé dans le catéchisme du concile de Trente, dans la Vulgate, dans l'enseignement du Docteur angélique, dans la liturgie de toujours. Esprit d'attachement à l'Église Romaine, aux papes, aux évêques, esprit d'obéissance aux autorités de l'Église selon leur fidélité à la finalité de leur charge, qui n'est autre que de répandre la foi catholique et le Règne de Notre Seigneur.

Esprit de vigilance à tout ce qui peut corrompre la Foi. Dévotion tendre et filiale à la Mère de Dieu – selon l'esprit de saint Louis-Marie Grignion de Montfort –, à saint Joseph et à saint Pie X. Redécouvrir l'importance capitale du saint Sacrifice de la Messe et de son mystère pour y trouver le sens et la source de la vie chrétienne, d'une vie de sacrifice et de corédemption. » (Règle du TO FSSPX)



« L'esprit de la Fraternité est donc essentiellement un esprit sacerdotal, illuminé par le rayonnement du sacrifice rédempteur du calvaire et de la messe. » (Jan 1982)

« L'esprit de la Fraternité, c'est l'esprit de l'Église, esprit de foi en Notre Seigneur Jésus-Christ et en son œuvre de Rédemption. Le prêtre est au cœur de cette œuvre divine de renaissance des

âmes, de leur divinisation pour leur glorification future. » Mgr Lefebvre (1982)

Pour qui le tiers-Ordre ?

« L'idéal de tout âme venue au monde est de devenir d'autres Christ, non pas extérieurement, mais intérieurement, modeler nos âmes sur la sienne. » disait Mgr Lefebvre (1945). « Nous devons être des âmes de désir, avoir une volonté ferme de connaître Notre Seigneur, de l'aimer, d'entrer dans ce mystère qui impliquera aussi la croix. »

Ainsi, quoique le Tiers-Ordre ne soit pas une obligation, il n'en reste pas moins une voie cohérente, logique, adaptée à notre temps et au fidèle de la Tradition. Le Tiers-Ordre s'adresse donc à toute âme désireuse de vivre pleinement sa Foi chrétienne, alimentée principalement par la Messe.

« Certaines personnes, tout en vivant dans le monde, désirent connaître une voie pour acquérir la sainteté. Le Tiers-Ordre est un moyen privilégié pour les y conduire. » Au cœur de la Fraternité, ces laïcs « complètent l'apostolat des autres membres de la Fraternité. » « Le Tiers-Ordre n'est pas une institution créée pour une grande foule. Il est réservé à ceux que Dieu choisit. » (Mgr Lefebvre 1988). Cependant chacun doit se poser la

question.

Comment le Tiers-Ordre ?

Les obligations du tertiaire s'articulent autour de la Messe et du Sacerdoce « dans toute sa pureté doctrinale et sa charité missionnaire »

« **La règle du Tiers-Ordre demande d'assister à la messe si possible quotidiennement, si possible en y communiant.** Ce désir de s'approcher du Saint Sacrifice de Notre Seigneur est aujourd'hui plus nécessaire que jamais, parce que l'on a détourné la messe de sa fin propitiatoire, c'est-à-dire du fait que la messe a pour effet d'effacer nos péchés. » Mgr Lefebvre (1988)

« Si votre foi, votre doctrine, votre spiritualité sont fondées sur le saint sacrifice de la messe vous êtes dans la vérité. On ne peut se tromper lorsqu'on a établi sa foi sur le saint sacrifice de la messe. » Mgr Lefebvre (1975)

« Le tertiaire s'engage à assister à la messe de toujours et non au Novus Ordo Missae à cause du danger d'acquiescer un esprit protestant qui porte en elle un poison préjudiciable pour la foi. » Mgr Lefebvre (1979)

« Profondément convaincus que **la source de vie se trouve dans le Christ crucifié et donc dans le sacrifice de la messe** qu'il nous a légué, les membres de la Fraternité découvriront avec une joie toujours plus grande que l'Épouse mystique de Notre Seigneur, née du Cœur transpercé de Jésus, n'a rien de

plus à cœur que de transmettre ce précieux testament. » Mgr Lefebvre (1981)

C'est parce que nous sommes des zélateurs du règne de notre Roi que nous gardons fidèlement tout ce qui a été suscité par l'Esprit-Saint dans l'Église pour exprimer et réaliser ce règne.

Comment ce que l'Église a exprimé et fait au cours des vingt siècles pourrait n'être plus vrai, ni efficace aujourd'hui, quand il s'agit de réalités éternelles ? Voilà ce qui donne à la Fraternité une assise immuable. Cette solidité, elle la puise dans l'Église, qui la trouve elle-même dans le seul fondement qui soit éternel : Notre Seigneur Jésus-Christ. Mgr Lefebvre (1977)

Une empreinte mariale

Les membres du Tiers-Ordre de la Fraternité auront une dévotion tendre et filiale envers la Vierge Marie selon l'esprit de saint Louis Marie Grignon de Monfort. (Règle du TO).

Cette dévotion consiste dans une grande estime de ses grandeurs, une grande reconnaissance pour ses bienfaits, un grand zèle pour sa gloire, une invocation continuelle de son secours et une dépendance totale de son autorité ; un ferme appui et une confiance tendre en sa bonté maternelle. » Mgr Lefebvre (1982)

La règle du Tiers Ordre demande la récitation quotidienne du chapelet.

Le Tiers Ordre est placé sous la protection de saint Pie X qui a courageusement dénoncé les erreurs modernes et montré l'exemple de sainteté dans la **fermeté de la doctrine, la pureté des mœurs et la dévotion eucharistique.** Ce saint pape est donc indiqué pour être le **modèle des âmes désireuses de se sanctifier à notre époque** (manuel du TO)

Un esprit de famille

« Les tertiaires font partie de la grande famille de la Fraternité Saint-Pie X. Oui, ils sont vraiment de la famille, ils sont membres de la Fraternité. Quand on entre dans une famille, on entre en participation des biens de cette famille, on recueille son patrimoine.

Dans la sainte Église, les biens que nous avons en partage sont surtout des biens spirituels, des biens de l'âme. Nous jouissons de ces biens mis en commun par la communion des saints qui est cette union qui lie tous les membres du Corps mystique de Jésus-Christ. Il en va de même dans ces portions du corps mystique que sont les familles religieuses : chacune d'entre elles est une petite communion des saints, à son échelle, et ses membres participent aux biens spirituels de tous. » (SER Mgr Bernard Fellay)

Extraits du manuel du Tiers Ordre FSSPX

« Mon fils, donne moi ton cœur » Pro 23 26

Marc Julien est né le 21 août 1999, en Suisse, sur les hauteurs de Zermatt. Marc grandit dans une famille catholique, entouré de ses aînés Laura et Jonas. C'est dans ces belles montagnes Suisse, que Marc développe des talents d'athlète et gagne le championnat olympique de ski en slalom géant, à Sarajevo. Marc se lance ensuite dans les tournois de tennis et de golf. Alors qu'il va intégrer l'équipe nationale, il est pris de malaises. Le diagnostic tombe : maladie cardiaque incurable. Tout bascule. Marc reçoit le scapulaire et de douces grâces. Il assiste de plus en plus à la

messe traditionnelle et apprend le service de messe.

Il fait une retraite de saint Ignace, c'est un tremplin pour sa vie spirituelle. Avec zèle il dévore les encycliques, comprend la crise de l'Église et grandit en piété.

Le 8 décembre après les solennités mariales, Marc tombe, son cœur s'arrête de battre. Les secours le réaniment. A l'hôpital ses arrêts cardiaques se succèdent. Les cardiologues de Lausanne recommandent une greffe de cœur et argumentent auprès des parents : « *Ainsi, Marc pourra vivre de nombreuses années.* »

Mais peut-on être catholique et se faire implanter un organe vivant qui n'est pas le sien dans le but de sauver sa propre vie ?



Pour la petite histoire, la première transplantation d'organe réussie est réalisée en 1954. Et, la première transplantation cardiaque au monde est réalisée le deux décembre 1967

par le chirurgien sud-africain, Christiaan Barnard. Suite à cette greffe, il apparaît nécessaire de redessiner les contours de la définition de la mort : quand peut-on dire d'une personne qu'elle n'est plus en vie ?

La Chambre fédérale des médecins allemands (1995) définit la mort cérébrale ainsi : « *La mort cérébrale est définie comme l'état de cessation irréversible de toutes les fonctions du cerveau, du cervelet et du tronc cérébral. Dans ce cas, la fonction cardiaque et circulatoire est maintenue artificiellement par une ventilation contrôlée.* »

Mais progressivement la définition de la mort cérébrale est assouplie. Alors qu'en 1968, une personne déclarée en état de mort cérébrale ne pouvait présenter aucun mouvement spontané du corps, aujourd'hui, selon la législation en vigueur, elle peut effectuer jusqu'à dix sept mouvements spontanés en réponse à des tests médicaux et être toujours considérée comme morte cérébralement.

Selon cette définition matérialiste de la mort, une personne peut donc être déclarée morte cérébralement alors que son cœur bat, sa respiration est active dans ses poumons et qu'elle présente de nombreux autres signes de vie.

D'un point de vue chrétien, une telle définition de la mort est totalement inacceptable.

Déjà Platon (428-348 av JC) considérait le moment de la mort comme la séparation de l'âme et du corps.

L'être humain est une unité de corps et d'âme. Lorsque cette unité cesse, l'homme est mort.

Depuis Pie XII, le magistère de l'Église catholique a toujours clairement pris position sur la question de la greffe d'organes. Cependant un discours du pape Jean-Paul II lors du congrès international de la société de transplantation en 2000 parle de la mort cérébrale comme d'un critère accepté par la science internationale et auquel l'Église ne s'oppose pas. Mais dès le 4 février 2003 il nuance cette déclara-

tion dans un message pour la journée mondiale du malade : « *Il n'est jamais permis de tuer une personne pour en sauver une autre* ».

Le pape Benoît XVI a également réaffirmé en 2008 l'enseignement classique de l'Église, selon lequel : « *il n'est permis de prélever des organes que ex cadavere, et que le « le critère principal du respect de la vie du donneur doit toujours prévaloir, de sorte que le prélèvement d'organes ne peut se faire que en cas de véritable mort* »

Pour résumer : un mourant même en état de mort avancé, n'est pas encore un cadavre. Un cadavre ne vit plus quand son âme est séparée de son corps. Mais un mort cérébral est encore en vie car son âme et son corps ne font qu'un.



Marc réfléchit à la question et prend sa décision. Avec cran il déclare : « *Je remets mon cœur entre les mains de Dieu* ». Les équipes de Lausanne sont très déçues de cette décision et l'autorisent à rentrer chez lui.

Là, il peut assister à la consécration solennelle de l'église Saint Maurice dont il a, avec sa famille, participé à l'édification. C'est une grande joie pour Marc de voir que la Fraternité Saint Pie X a enfin son propre lieu de culte dans le Haut Valais.

« *A quoi servira-t-il à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ?* » Mt 16-26

Pour Marc, le salut vaudrait mieux que tout : « *Il vaut mieux être sauvé avec un cœur malade que d'aller en enfer avec un cœur en bonne santé* ».

Marc s'engage dans un mouvement

de jeunes et milite contre les erreurs du modernisme.

Il fait la Consécration Mariale de Saint Louis-Marie Grignion de Montfort et va plusieurs fois à Lourdes. Sa piété le pousse à réciter quotidiennement son Rosaire, et sa dévotion à l'Enfant-Jésus de Prague est son trésor inégalé.

Durant ses années de maladie, Marc est suivi par le professeur Frank Ruschitzka, directeur de la clinique de cardiologie de l'hôpital universitaire de Zurich, titulaire de plusieurs distinctions scientifiques et président de la plus grande société mondiale d'insuffisance cardiaque. Le professeur insiste de nouveau sur la nécessité d'une transplantation cardiaque. Marc reste ferme et n'accepte pas.

Le professeur Ruschitzka, ne lâche pas et voyant que Marc refuse pour des raisons de foi, il écrit au pape François pour lui demander d'aider son patient de 21 ans à surmonter ses réticences à l'égard d'une greffe du cœur.

La réponse du Cardinal Luis F arrive, adressée à l'évêque du lieu, médecin de formation. A l'intérieur, des extraits d'un texte pontifical affirmant que les organes peuvent être prélevés sur une personne en état de mort cérébrale.

Fort de cette réponse le professeur Ruschitzka, organise une rencontre avec Marc et sa famille au CHU. Là, le professeur et l'évêque Bonnemain utilisent tous les moyens pour convaincre Marc. Mais la foi de Marc est plus forte : « *Je ne veux pas du cœur d'une personne en état de mort cérébrale dont le cœur bat encore* ». Marc distribue alors un interview du professeur Joseph Seifert intitulé : « *La mort cérébrale n'existe pas, je vous en explique les raisons* »

Marc a le cœur malade mais en paix. Le 24 octobre 2022, en la fête de saint Raphaël archange, il rend son âme à Dieu. Il a 23 ans.

Extrait du livre : Marc Julien
Edition Sarto Verlag

Marie Médiatrice, Corédemptrice, une histoire de cœur !

Qui ne fut pas bouleversé, le 4 novembre dernier, en entendant le Cardinal Victor Manuel Fernandez, Préfet du Dicastère pour la Congrégation pour la doctrine de la foi, annoncer que le titre de « Marie Corédemptrice » restait « toujours inopportun » ?

On pourrait aisément mépriser ces attaques au vu des écrits mystico pornographiques de ce scandaleux cardinal, mais cette déclaration provient d'une Note Doctrinale d'une vingtaine de pages initiée sous le Pape François et approuvée par le Pape Léon XIV, le 7 octobre.

Ce texte doctrinal entend vouloir clarifier la position du magistère sur le rôle de Marie dans l'économie du salut et nuancer certains de ses titres comme : Corédemptrice, Médiatrice et Mère de toute grâce. Titres, qui au dire de ce document « risquent d'obscurcir l'unique médiation salvatrice du Christ »... « qui génèrent une confusion et un déséquilibre »....! **Mais d'où sortent de pareilles idées ?**

Ces idées n'arrivent pas aujourd'hui par hasard, elles sont le fruit des orientations de Vatican II :

En août 1996, la réponse confiée à la commission théologie du congrès mariologique de Czestochowa **exprimait déjà la même chose** : « Tels qu'ils sont proposés, les titres apparaissent ambigus car on peut les comprendre de manière très différente. Il est apparu de plus que l'on ne doit pas abandonner la ligne théologique suivie par le concile Vatican II, qui n'a voulu définir aucun d'eux (...) Les théologiens, spécialement les théologiens non catholiques, se sont montrés sensibles aux difficultés œcuméniques qu'entraînerait une définition de ces titres »

En mai 2005, dans la revue *Christus*, un article du Père Bernard Sesboué s.j. disait de même :

« Marie demeure dans certains milieux l'objet d'une dévotion et d'une théologie héritées du mouvement marial antérieur à Vatican II et qui,

avec les meilleures intentions du monde résiste à entrer dans la visée propre à ce concile. Cette tendance se manifeste plus fortement aujourd'hui au nom de l'axiome médiéval : 'De Marie, on ne parlera jamais assez' couramment attribué à saint Bernard, bien qu'il ne se trouve pas dans ses œuvres. (...) La mariologie préconciliaire s'était engagée dans la requête de définitions dogmatiques nouvelles. Vatican II a exprimé un refus net de continuer dans cette voie, qui ne correspond ni à la nature ni à la visée des définitions dogmatiques.



Ces dernières années, diverses pétitions, signées de cardinaux (40) d'évêques (435) et de fidèles (4 millions), sont parvenues au Saint Siège pour demander la définition de trois nouveaux titres mariaux, ceux de Médiatrice, de Corédemptrice et d'Avocate. (...) p86 « Nous avons connu en France les manifestations des « vierges pèlerines » statues promenées d'église en église accompagnées d'un discours dévotionnel et de gestes de piété qui sont bien éloignés des orientations de Vatican II. La vigilance pour une catéchèse mariale authentique s'impose plus que jamais »

Pourtant, tout au long de l'histoire, les saints, les docteurs de l'Eglise et les papes ont donné ces titres à la Très Sainte Vierge Marie parce que **ces titres signifient en eux même la**

réalité du mystère de Marie. Cette attaque qui touche au cœur même de la Mère de Dieu, atteint de plein fouet le cœur de l'Eglise et scandalise le cœur des âmes catholiques : Très Sainte Vierge Marie, on vous aime !

- **Mais pourquoi aime-t-on ?** On aime, parce que Dieu qui fait bien toute chose, nous a créé avec une intelligence pour connaître et un cœur pour aimer afin de pouvoir le connaître l'aimer et le servir sur cette terre et ainsi obtenir le bonheur du Ciel.

- **Mais, la Très Sainte Vierge Marie, pourquoi et comment Dieu l'a-t-il créée ?** De toute éternité, Dieu prévoyant le péché d'Adam et notre disgrâce pécheresse, eut le dessein de nous manifester son amour par l'Incarnation de son Divin Fils Jésus. De toute éternité, Dieu forma alors une créature, belle entre toutes, **avec un cœur immaculé, digne de devenir sa fille, son épouse, sa mère, son aide pour cette mission divine du rachat du genre humain, selon son plan de Rédemption.**

L'éloge biblique de la Sagesse que l'Eglise applique à la Très Sainte Vierge Marie laisse entrevoir le sublime mystère de Marie : « Le Seigneur me posséda dès le commencement de ses voies, avant ses œuvres, depuis toujours. Dès les siècles j'ai été formée, dès le début avant les origines de la terre (...) j'étais près de lui comme le maître d'œuvre, je faisais ses délices jour après jour, jouant devant Lui en tout temps » Dieu avait tellement d'amour, d'affection, de tendresse pour Marie qu'Il désirait sa Passion d'abord pour elle, puis pour le genre humain par amour pour Elle.

En prévision de sa Passion, Dieu préserva Marie du péché originel. Marie est infiniment supérieure à nous, qui ne sommes que des rachetés blessés par le péché. Ainsi en son mystère, Dieu fit entrer Marie en sa Trinité, lui fit goûter les ardeurs de sa charité, lui ouvrit ses trésors de bonté et, pleine de grâce il voulu la combler.

Marie était le chef d'œuvre de Dieu,

son Cœur Immaculé, jamais souillé par le péché, savait aimer. Il souhaitait consoler Dieu de l'offense du péché, il désirait que Dieu soit glorifié et voulait que les hommes soient sauvés. **Le Cœur Immaculé qui reflétait en sa compassion toute la miséricorde de Dieu, adhérait pleinement au plan Divin de rédemption.**

Dieu aimait tant ce cœur immaculé qu'il soumit son plan de rédemption à l'acceptation de sa bien aimée. Et Marie aimait tellement Dieu et les âmes par amour de Dieu qu'elle donna son Fiat au plan Divin. Dès le Fiat, la deuxième personne de la Très Sainte Trinité prit chair. Alors, en Marie, Jésus grandit et se fortifia. Avec Marie il commença sa vie publique à Cana, et sur le Calvaire, leurs cœurs unis par le glaive s'offrirent en réparation.

C'est ici la plus belle histoire d'amour qui n'ait jamais existé. **Nous autres humains, nous ne savons pas aimer,** nous avons un cœur abîmé par le péché. Nous cherchons à jouir et à posséder. Nous aimons les richesses, les plaisirs et les honneurs. Nous cherchons à satisfaire nos instincts, nos sentiments, nos volontés et l'objet de nos amour est souvent contraire au bien de notre fin dernière.

Jésus nous a montré ce que c'est qu'aimer : « *Voici, que je viens, pour faire votre volonté* » Hébreux 10,7 Ces paroles, que les Pères de l'Église appliquent à Jésus envers son Père, sortant de la Sainte Trinité pour accomplir notre Rédemption, font écho au Fiat de Marie qui marque sa participation à l'œuvre de la Rédemption.

L'amour a un prix, celui de l'effort, du renoncement, du sacrifice, de la souffrance, du don de soi. Le Saint Suaire montre quel fut le prix de l'amour de Dieu et Jésus disait à Sainte Brigitte : « *J'ai reçu en mon corps 5480 coups* ».

Le mystère de la Corédemption de Marie se comprend à la lumière de son cœur. Sa compassion fut le motif de sa Corédemption. Son cœur immaculé, si aimant, si compatissant fut transpercé d'un glaive de douleurs, comme le lui avait prédit le vieillard Siméon.

Saint Pie X explicitait cela dans son encyclique mariale :

« La conséquence de cette communauté de volonté et de douleurs entre Marie et le Christ, c'est que Marie mérita très dignement de devenir la réparatrice de l'humanité déchue et voilà pourquoi aussi (attaque ideo) la dispensatrice de tous les trésors que Jésus nous a acquis par sa mort et par son sang (Ad diem illum 2 février 1904 n° 233) »



« Parce que Marie l'emporte sur tous en sainteté et en union avec Jésus-Christ et qu'elle a été associée par Jésus-Christ à l'œuvre de la Rédemption, elle nous mérite de congruo, comme disent les théologiens, ce que Jésus-Christ nous a mérité de condigno (c'est-à-dire en strict justice) et elle est le ministre suprême de la dispensation des grâces » (n°234) Le Pape Benoît XV écrivait : « En s'unissant à la Passion et à la mort de son Fils, elle a souffert comme à en mourir. » (encyclique Inter Solidalica)

Que certains n'aiment pas la Très Sainte Vierge, cela fait partie du combat spirituel depuis le péché originel : « *Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta prospérité et la sienne* » dit Dieu au serpent et Il annonçait déjà que la Très Sainte Vierge Marie serait étroitement unie à l'œuvre de Rédemption : « *elle te brisera la tête et tu tâcheras de la mordre au talon* » (Gn3,5) ; « *et le démon fut irrité contre la femme et alla faire la guerre à ses autres enfants qui gardent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus-Christ.* » (Ap 12,17).

Ainsi, le démon attaque l'Église dans sa liturgie, ses sacrements et **veut aujourd'hui réduire le rôle de la Très**

Sainte Vierge, dernier canal de grâce. Le Père Bernard Sesboüé s.j qui critiquait les dévots de Marie écrivait dans la revue *Christus* de mai 2025 : « *On souhaiterait qu'aujourd'hui les zéloteurs de la Vierge Marie acceptent enfin de ne plus lui porter tort par leurs outrances et reconnaissent que le plus grand honneur qu'ils puissent lui rendre, c'est de la respecter selon ce qu'elle fut dans l'Évangile : la servante du Seigneur.* »

C'est là une réflexion bien sotte de la part de ceux qui traitent de 'sottises' les titres de Corédemptrice et de Médiatrice et qui veulent réduire Marie au titre de 'servante' (*Homélie du Pape François 12/12/19*). Quelle gloire que ce titre de Servante du Seigneur ! Les fiat des l'hommes à la volonté de Dieu, sont bien rares, inconstants et sans pureté d'intention, seule Marie répondit parfaitement au plan de Dieu. Et quel fut ce plan si ce n'est la Rédemption du genre humain ? En cela, Marie a donc été la parfaite coopératrice de Dieu pour la Rédemption du genre humain, la parfaite Corédemptrice de Jésus en ce mystère.

« Deux amours ont donc fait deux cités : l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu, l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi. » dit saint Augustin. La Corédemption de Marie est une histoire d'amour, une histoire de cœur : celle du Cœur de Dieu avec le Cœur Immaculé, celle des cœurs unis de Jésus et Marie, mais celle aussi de nos cœurs unis à leurs cœurs pour notre participation à l'œuvre de la rédemption.

Mais comment participer à l'œuvre de la rédemption ? En imitant la compassion du cœur de Marie, en se plaçant comme elle au pied de la croix pour s'unir au sacrifice de Jésus afin de réparer l'offense du péché et sauver les âmes. La pratique assidue de la messe offre le moyen de devenir à l'image de la Corédemptrice, de petits corédempteurs.

« A la fin mon Cœur Immaculé triomphera. » dit la Très Sainte Vierge Marie à Fatima. Ce sera sans doute l'heure de mettre à l'honneur toutes les gloires de ce Cœur.

Un lecteur du Pélican